

PROJET D'AMENAGEMENT DE L'ILOT « Gabriel Péri »



DOSSIER D'ENQUETES CONJOINTES DUP ET PARCELLAIRE

Sous-dossier déclaration d'utilité publique

Pièce 5 : Appréciation sommaire des dépenses

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

*Ing*ESPACES



Urbanisme, Environnement, Déplacements

Les dépenses prévisionnelles de l'opération sont les suivantes :

Répartition détaillée des dépenses

DEPENSES	Montants
TOTAL FONCIER HT	2 529 K €
TOTAL COUTS ETUDE / TRAVAUX D'AMENAGEMENT HT	890 K €
TOTAL COUTS DE CONSTRUCTION / HONORAIRES HT	7 958 K €
TOTAL DEPENSES HT	11 377 K €

Estimation sommaire et globale (ESG) - **Direction générale des finances publiques (DGFIP) - Direction nationale d'interventions domaniales (DNID)**

Cette estimation sommaire et globale a été fournie le 25 juillet 2024, et fait mention d'une dépense prévisionnelle de 2 900 000 € pour le poste foncier.

La valeur retenue dans le total des dépenses prévisionnelles est donc compatible avec cette estimation.

Il est rappelé par ailleurs que ce projet fait l'objet d'une participation financière exceptionnelle de l'État de 500 000 €, attribuée au titre du Fonds vert 2023 (Axe 3 – amélioration du cadre de vie, mesure 3.2 – Recyclage foncier) formalisée au travers d'une convention conclue avec l'EPF Ile de France.

Le total du coût de construction et des honoraires associés a été estimé en coordination avec des professionnels de la construction intéressés au projet.

Sur la base de cet état des dépenses, l'opération apparaît équilibrée et ne devrait pas nécessiter de participation financière de la commune de Beaumont-sur-Oise.